



PARTICIPER À LA VALORISATION ÉCOLOGIQUE DES BIODÉCHETS EN RÉSIDENCE : C'EST SIMPLE ET NATUREL !

Même en appartement, valoriser ses déchets de cuisine, c'est possible !
La Ville de Fontainebleau et le SMICTOM de la Région de Fontainebleau,
en partenariat avec l'association Compost & Nous, vous accompagnent
dans cette démarche vertueuse.

Grâce à vous, le volume des ordures ménagères sera diminué de 30%
en moyenne et les biodéchets seront transformés en compost
pour les espaces verts.



LE COMPOSTAGE À FONTAINEBLEAU : À CHACUN SA SOLUTION !



→ DES SERVICES PUBLICS À VOTRE DISPOSITION EN VILLE :

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

ACCÈS GRATUIT
(Géré par le SMICTOM - Région de Fontainebleau)
Les biodéchets collectés sont exportés sur un site de compostage à Fontainebleau.



Scannez ce QR code pour commander votre badge d'accès et votre bioseau. Retirer votre kit d'utilisateur en mairie sur présentation de votre e-mail de confirmation.

LES COMPOSTEURS DE QUARTIER

ACCÈS GRATUIT
(Financé par la Ville de Fontainebleau)
Les biodéchets collectés sont compostés sur place. Ajoutez un volume de matière sèche, identique à celui des biodéchets, pour obtenir un compost de qualité.



Scannez le QR code pour accéder à l'espace et commander votre bioseau. Ou contactez Compost & Nous (compost.et.nous@gmail.com ; 06 59 31 56 42).

→ DES DISPOSITIFS SUR MESURE POUR LES RÉSIDENCES COLLECTIVES :

Dans les résidences avec espaces verts

Le compostage en pied d'immeuble

MISE EN ŒUVRE SUR DECISION DU CONSEIL SYNDICAL (ou du bailleur)

Chaque foyer apporte ses biodéchets sur l'aire de compostage aménagée dans la résidence. La gestion du site est effectuée par les résidents et le gardien, ou encore un prestataire choisi par la copropriété.

Pour bénéficier gratuitement des composteurs, des bioseaux et de l'aide au montage du projet et de son suivi,

Contactez le SMICTOM au 0800 133 895



À L'ISSUE DU CYCLE DE FABRICATION



Le compost est utilisé au plus près de chez vous selon la solution retenue : espaces verts de l'immeuble ou communaux, jardinières ou plantes d'intérieur, en rez-de-jardin.

+ D'INFOS SUR LE COMPOSTAGE DE VOS DÉCHETS : www.smictom-fontainebleau.fr